



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 35.2020

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 28 Pour : 28 Contre : 0

Date de la convocation : 20 mai 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six mai à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : M. ANDRE. Mmes ANDREU. ARMENGAUD. BALAGUE. M. BECHENY. Mmes CHALLAL. CHALLET. CLAIREFOND. M. DEBUISSER. Mme DENES. M. DUBLIN. Mme FABREGAS. M. FERRARI. Mme FOISSAC. MM. FRIGOUL. IGOUNET. JAMMES. MANERO. Mmes MERLE-JOSE. PONS. MM. RAFAZINE.TALBOT. Mme TOULY. MM. TOURNIER. VALMY. Mme VIGNE.

Pouvoirs : M. MUSARD à M. ANDRE. Mme OVADIA à Mme PONS.

Absents excusés : M. MUSARD. Mme OVADIA. M. THOMAS.

Secrétaire de séance : M. TOURNIER Nicolas

Objet de la délibération : DESIGNATION DES MEMBRES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CBE NORD 31

Exposé :

Le Comité de Bassin d'Emploi Nord 31 est une association créée en 2002. Elle a pour objet de co-animer le maintien et le développement de l'emploi dans un périmètre géographique appelé « bassin d'emploi ou zone d'emploi », en mettant en synergie l'ensemble des acteurs locaux dans un large partenariat afin de :

- lutter contre le chômage et l'exclusion
- construire et accompagner les parcours d'insertions sociales et professionnelles
- contribuer au développement économique local.

Ses principales missions sont :

- la mise en cohérence des politiques de développement de l'emploi
- une contribution élargie au développement local pour l'emploi.

Les statuts du Cbe précisent que :

- le Maire est d'office membre de l'assemblée générale du Cbe Nord 31

- deux autres représentants doivent être désignés :
 - un représentant titulaire au conseil d'administration qui sera le référent au Cbe Nord 31 pour toutes les réunions, projets, comités de pilotage, communication
 - un représentant suppléant en cas d'empêchement du titulaire.

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de désigner M. DEBUISSER Bertrand représentant titulaire et Marie CLAIREFOND représentant suppléant, représentants du Conseil municipal au Cbe Nord 31.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20200526-26052020_35-DE
Reçu le 29/05/2020
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard
d'ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#0C144E545246522D323133313
0303232353030303139,O=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL
BAN CEDEX,C=FR
29/05/2020

Commune d'Aucamville – 31140



A U C A M V I L L E